

**Le 22 novembre 2022**

## **DEMANDE DE QUALIFICATION (DQ)**

**Pour la prestation de services de traduction, de révision, d'interprétation ou de soutien opérationnel  
SQ341-2021-01**

### **CLARIFICATION – QUESTIONS ET RÉPONSES (dernière série)**

Veillez trouver ci-dessous les réponses aux questions posées en lien avec la présente DQ.

- 1. Question : Page 8 du document de DQ, échantillons de projets – le Partenariat pourrait-il envoyer des échantillons de fournisseurs/contenu pour les traductions vers le français?**

**Réponse :**

Non, nous ne pouvons pas fournir d'échantillons. Cependant, de plus amples détails concernant les exigences relatives aux échantillons de travail figurent à la page 8 du document de DQ.

Les échantillons doivent comporter 1 500 mots au minimum et comprendre ce qui suit :

1. Un rapport publié, similaire au [rapport annuel](#) du Partenariat, traduit de l'anglais au français;

2. Un rapport technique publié, similaire au rapport [Vaccination contre le VPH pour prévenir le cancer du col de l'utérus](#) du Partenariat, traduit de l'anglais au français;
3. Deux publications supplémentaires démontrant la gamme de compétences du soumissionnaire (il peut s'agir de documents de réunion ou d'atelier, de documents financiers ou légaux, de propositions de projets, etc.).

Dans l'idéal, le domaine devrait être celui des soins de santé (cela constituerait un atout).

- 2. Question : 2.0 Échéancier – quand les soumissionnaires potentiels recevront-ils des réponses aux questions posées?**

**Réponse :**

Comme indiqué dans la section 2.0 Échéancier du document de DQ, les réponses seront publiées le mardi 22 novembre 2022. La première série de questions-réponses a été publiée le 14 novembre 2022.

3. **Question : 3.0 Exigences et 4.0 Échantillons de projets – comme nous aimerions traduire votre propre contenu anglais vers le français canadien au lieu de partager des documents existants, confidentiels et exclusifs traduits précédemment, le Partenariat envisagerait-il de repousser la date limite de soumission des propositions?**

**Réponse :**

Non, malheureusement, cela n'est pas possible.

4. **Question : Annexe C - Soumission d'une offre, 8. Formulaire de proposition financière – le Partenariat peut-il confirmer si les quantités fournies dans la colonne Quantité (A) sont par jour, par semaine, par mois ou par an?**

**Réponse :**

Comme indiqué à la page 20 du document de DQ, les quantités fournies dans la colonne Quantité (A) seront utilisées à des fins de pondération seulement, et ne doivent pas être interprétées comme une indication du volume quotidien, hebdomadaire, mensuel ou annuel. Les quantités seront utilisées à des fins de comparaison, après quoi les contrats seront attribués.

5. **Question : Combien de projets le fournisseur peut-il s'attendre à recevoir par jour, par semaine, par mois ou par an?**

**Réponse :**

Comme indiqué à la page 5 du document de DQ, aucun volume de travail n'est garanti. Le Partenariat fera tous les efforts possibles pour faire appel aux soumissionnaires préqualifiés sur une base de rotation pour la prestation de services; cependant, le Partenariat se réserve le droit de modifier cette approche à tout moment.

6. **Question : Quel est le budget total prévu par le Partenariat pour ce contrat?**

**Réponse :**

Nous n'avons pas de budget prévu pour le moment pour ce contrat (et chaque équipe du Partenariat a son propre budget pour la traduction et la révision, étant donné que le budget n'est pas centralisé). Reportez-vous à la question 7 pour une estimation de nos dépenses annuelles.

7. **Question : Quels sont le montant total des dépenses du Partenariat en 2021 et le montant jusqu'à ce jour en 2022, pour la traduction, la révision et le soutien opérationnel?**

**Réponse :**

Les dépenses annuelles totales (taxes en sus) sont les suivantes :

- Traduction : env. 200 000 \$ par an;
- Révision : env. 50 000 \$ par an;
- Soutien opérationnel : nous n'avons pas les chiffres pour cette catégorie, mais nous pourrions avoir besoin de jusqu'à 20 heures de soutien par semaine.

8. **Question : Pourriez-vous indiquer le volume actuel par langue et par lieu?**

**Réponse :**

Il n'y a qu'une combinaison linguistique, du français vers l'anglais (et de l'anglais vers le français, occasionnellement), et qu'un lieu (Toronto). Le volume total estimé est d'environ 750 000 mots traduits par an.

9. **Question : Combien y a-t-il de projets de traduction par jour, par semaine, par mois ou par an, et quel est le montant des dépenses associées?**

**Réponse :**

Reportez-vous à la question 7 pour une estimation de nos dépenses annuelles. Nos projets se déroulent généralement sur plusieurs mois, et la longueur des documents à traduire varie beaucoup. Il peut s'agir de courtes infolettres, de lettres et de courriels (moins de 1 000 mots) comme de gros rapports (de 10 000 à 20 000 mots).

10. **Question : Quel système de gestion de contenu utilisez-vous?**

**Réponse :**

Nous utilisons WordPress.

11. **Question : Quel est le format auquel vous avez l'intention d'envoyer les fichiers sources?**

**Réponse :**

Surtout Word, PowerPoint ou Excel.

**12. Question : Les projets de traduction et de localisation, ainsi que les décisions en la matière, sont-ils gérés de façon centralisée ou localement, par chaque département/bureau?**

**Réponse :**

Ils sont gérés de façon centralisée par la spécialiste de la traduction française.

**13. Question : Serait-il possible de disposer de temps supplémentaire?**

**Réponse :**

Non, malheureusement, cela n'est pas possible.

**14. Question : À la section 3.0 Exigences, point n° 7, il est indiqué qu'il est possible d'inclure le Partenariat à titre de référence. Devons-nous obtenir l'autorisation du représentant ou de la représentante du Partenariat avant de soumettre la référence?**

**Réponse :**

Aucune autorisation n'est requise.

**15. Question : À la section 3.0 Exigences, point n° 7, en ce qui concerne les références, doivent-elles exercer dans le domaine médical, ou peuvent-elles exercer dans un autre domaine de compétence, tel que la commercialisation au détail ou un autre domaine technique?**

**Réponse :**

Elles peuvent exercer dans un autre domaine de compétence.

**16. Question : À la section 4.0 Description des exigences – Échantillons de projets, peut-il s'agir d'autres documents dans d'autres domaines de compétence que ceux mentionnés dans cette section (p. ex. les technologies de l'information) : Un rapport publié, similaire au rapport annuel du Partenariat, traduit de l'anglais au français, un rapport technique publié, similaire au rapport *Vaccination contre le VPH pour prévenir le cancer du col de l'utérus* du Partenariat, traduit de l'anglais au français, et deux publications supplémentaires (p. 8)?**

**Réponse :**

Le domaine de compétence des échantillons ne doit pas nécessairement être le domaine médical (même si cela constituerait un atout), mais les échantillons doivent comprendre un rapport publié (tel qu'un rapport annuel) et un rapport technique

publié. En ce qui concerne les deux autres publications, il peut s'agir d'autres documents dans d'autres domaines de compétence.

**17. Question : En ce qui concerne la signature du représentant du soumissionnaire, peut-il s'agir du soumissionnaire lui-même, et non de son représentant?**

**Réponse :**

Oui, il peut s'agir du soumissionnaire qui présente la proposition, à titre de personne morale légale avec laquelle le Partenariat signerait un contrat.

**18. Question : Annexe A - Liste des clients – combien de noms de clients devons-nous fournir? Peut-il s'agir de clients de domaines de compétence autres que le domaine médical, ou doit-il s'agir uniquement de clients du domaine médical ou du cancer?**

**Réponse :**

Il n'y a pas de minimum. Comme indiqué à la page 6, les soumissionnaires doivent fournir une liste de 10 projets réalisés au cours des trois (3) dernières années, avec le nom des clients. Il peut s'agir de projets/clients dans des domaines autres que le domaine médical/du cancer, mais des projets du domaine médical/du cancer constitueraient un atout.

**19. Question : Qu'est-ce qui fonctionne bien actuellement en ce qui concerne votre processus de traduction?**

**Réponse :**

Le fait que la spécialiste de la traduction française dirige un processus de traduction centralisé, participe à la planification des projets et communique avec les fournisseurs et les équipes internes.

**20. Question : Y a-t-il des aspects du processus de localisation qui pourraient être améliorés afin de le rendre plus simple pour vos équipes fonctionnelles?**

**Réponse :**

Le processus de localisation est simple et fonctionne bien depuis des années. Il évolue selon le besoin, et tout problème est résolu de manière collaborative par l'équipe de la communication et les autres équipes qu'elle soutient.

**21. Question : En ce qui concerne les services d'interprétation, en général, quelle est la durée des réunions?**

**Réponse :**

En général, les réunions durent d'une à six heures (les réunions plus longues sont généralement organisées sur deux jours).

**22. Question : En ce qui concerne les services d'interprétation, quel est le thème de ces réunions?**

**Réponse :**

La plupart des réunions portent sur des projets financés par le Partenariat et visant à améliorer tous les aspects des soins contre le cancer (prévention, dépistage, diagnostic, soins cliniques, soins palliatifs et de fin de vie, survie, transitions dans les soins, etc.). Le Partenariat organise également des réunions de réseaux et de mobilisation du public (portant sur les besoins propres aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, sur l'abandon du tabagisme dans les soins contre le cancer, etc.).

**23. Question : À quel moment le Partenariat a-t-il besoin de services d'interprétation? Pendant les heures de travail, après les heures de travail, pendant les fins de semaine, etc.?**

**Réponse :**

Le Partenariat a besoin de services d'interprétation pendant les heures de travail (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h HE).

**24. Question : Pourriez-vous donner de plus amples détails sur vos besoins en matière de soutien opérationnel? Le Partenariat a-t-il besoin d'un ou d'une linguiste disponible sur demande pour réaliser de petits projets de traduction/révision?**

**Réponse :**

Le Partenariat est à la recherche d'un soutien pendant les heures de travail (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h HE) pour des petites demandes urgentes (il s'agirait principalement de réviser des traductions urgentes réalisées par la spécialiste de la traduction française) ainsi que pour l'entretien des mémoires de traduction et la gestion des projets lorsque la spécialiste de la traduction française est absente.